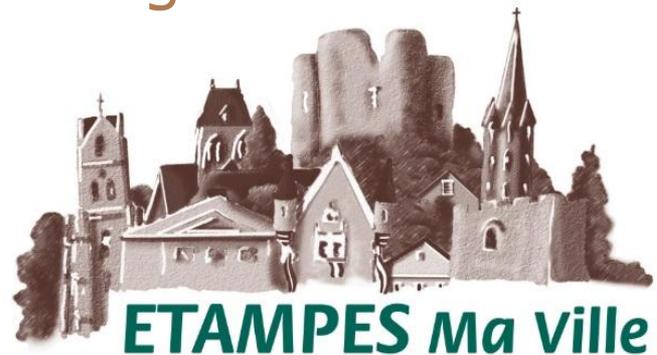


ETAMPES



Etampes 2019

Rapport d'Orientations Budgétaires



ETAMPES Ma Ville

ETAMPES



2018 – 2020 : Notre charte d'Engagement

Les principes gouverneurs de l'action publique Etampoise :
Rigueur, Transparence,
Anticipation, Sens des responsabilités





2018 – 2020 : Notre charte d'Engagement

Pour rappel, la loi NOTRe du 7 août 2015 a fait évoluer le traditionnel Débat d'Orientations Budgétaires. Depuis lors, un Rapport des Orientations budgétaires (ROB), respectant un cadre et un contenu imposés doit être soumis à l'approbation du Conseil municipal dans les 2 mois précédant le vote du budget.

Ainsi pour toutes les communes de + 3 500 habitants, le ROB doit présenter les évolutions prévisionnelles de recettes et de dépenses pour les sections de fonctionnement et d'investissement, préciser les hypothèses d'évolution relatives aux concours financiers, à la fiscalité et à la tarification locale, aux subventions et aux relations financières avec l'EPCI dont elle est membre.

Doivent également être présentés les engagements pluriannuels et les éléments essentiels sur la gestion de la dette.



2018 – 2020 : Notre charte d'Engagement

Enfin, pour les communes de + 10 000 habitants le ROB comporte également un focus sur les ressources humaines traitant notamment de l'évolution des dépenses, des effectifs, de la rémunération, des avantages en nature et du temps de travail.

De plus, la loi de programmation des finances publiques 2018 – 2022 impose de faire figurer les objectifs d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et du besoin de financement de la collectivité.

Ces obligations ne sont pas de nouvelles contraintes car le DOB se doit d'être un exercice de pédagogie et de transparence pour l'action publique étampoise qui correspond à notre charte d'engagement.

Les devoirs de rigueur, de transparence, d'anticipation sont autant de principes qui président aux orientations prises depuis 2018.



Introduction

Dans un contexte économique et social toujours particulièrement grave et après une année 2018 marquée par une faible reprise de la croissance sans effet tangible sur la population, la France, après l'annonce faite par le Président de la République le 10 décembre 2018, fait le choix de ne pas respecter ses engagements européens pour 2019.

Mais pour les collectivités locales, la voie tracée est inchangée. Le dégrèvement de la Taxe d'habitation pour 80 % des contribuables entre dans sa deuxième année et concernera 65 % de la taxe due initialement.

La quasi stabilité des dotations de l'Etat en 2019 n'effacera pas les années de lourdes ponctions sur le budget de la ville et la reprise de l'inflation met à nouveau les collectivités locales face à un effet ciseaux.

A cela s'ajoute les besoins en services publics municipaux en constante augmentation

A l'instar de 2018, Etampes persiste dans son entreprise de modernisation du service public, de valorisation de ses actifs ainsi que dans l'évolution de son territoire et de ses modalités d'interventions pour une nouvelle fois relever le défi d'un maintien de la qualité du service public fourni aux Etampois.



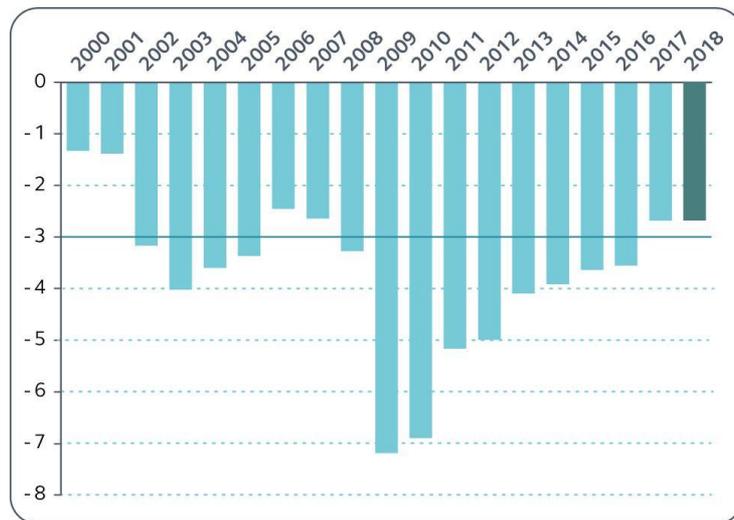
Une situation d'ensemble des finances publiques qui met prioritairement les collectivités locales à l'épreuve

Dans son rapport public annuel 2019, la Cour des Comptes dresse un bilan clair de la situation des finances publiques.

Bien qu'inférieur à 3 points de PIB pour la deuxième année consécutive, force est de constater que le déficit public stagne à - 2,7 points de PIB en 2018.

Ainsi, au 22/01/2019 la prévision de déficit public reste dégradée de 0,4 point de PIB par rapport à celle établie au sein du programme de stabilité d'avril 2018 du Gouvernement.

Le solde des administrations publiques de 2000 à 2018 (en points de PIB)



Source : Cour des comptes, à partir des données de l'Insee jusqu'en 2017 et de la prévision du Gouvernement pour 2018.



Une situation d'ensemble des finances publiques qui met prioritairement les collectivités locales à l'épreuve

Contrairement aux années précédentes et malgré une reprise de la croissance (+1,5 % - INSEE), le surcroît d'inflation impacte le déficit structurel qui reste très éloigné de l'objectif de moyen terme fixé à - 0,4 point de PIB par les lois de programmation des finances publiques de 2014 et de 2018. Pour rappel, les engagements européens pris imposent à la France, en regard de sa situation, de réduire son déficit structurel de 0,6 point de PIB par an.

En 2018, l'effort de réduction de la dette publique est encore assumé par les administrations publiques locales et les administrations de sécurité sociale. Pour les collectivités locales la stabilité de la DGF en prévision pour 2019 ne fait pas oublier la baisse subie depuis 2011.

Plus de 10 milliards de baisse en 6 ans



2011 : 1^{er} gel de la DGF

2012 : 1^{ère} baisse de la DGF : -200 M€

2013 : 2nd gel de la DGF

2014 : la douche froide - 1,5 Mds €

2015 : une 1^{ère} baisse sans précédent : - 3,7 Mds €

2016 : 2^{ème} coup de massue : -3,7 Mds €

2017 : - 1 milliard d'euros



Une situation d'ensemble des finances publiques qui met prioritairement les collectivités locales à l'épreuve

Et pourtant, seules les administrations publiques centrales ne participent pas à la réduction de la dette publique.

**Dette publique par sous-secteur des administrations publiques
(en % du PIB)**

	2016	2017	2018
Administrations publiques centrales	79,1	79,9	81,1
Administrations publiques locales	9,0	8,8	8,5
Administrations de sécurité sociale	10,1	9,9	9,1
Ensemble des administrations publiques	98,2	98,5	98,7

Source : Rapport économique social et financier pour 2019.

Note : en raison d'arrondis, la somme des sous-totaux peut être légèrement différente du total.

La loi de programmation des finances publiques votée en janvier 2018 prévoyait pour 2019, une réduction du déficit de 0,5 point de PIB.

Pour y parvenir, le Gouvernement intégrait deux hypothèses très optimistes.

Une croissance économique renforcée de + 1,7 % alors que la croissance potentielle fixée par l'INSEE n'était que de 1,25 %.

Une réduction du déficit structurel de 0,3 point de PIB dont l'expérience de 2018 permettait d'en douter. Les prévisions sont, à la suite des mesures prises en faveur du pouvoir d'achat en réponse au mouvement des gilets jaunes, à revoir pour près de 11 Mds€.



Une situation d'ensemble des finances publiques qui met prioritairement les collectivités locales à l'épreuve

Couplé au maintien de la pression sur les collectivités locales et sur les administrations de sécurité sociale, le rapport de la Cour des Comptes table sur un solde public en 2019 représentant 3,2 points du PIB au sein duquel l'Etat et les administrations centrales sont seuls en déficit. Le déficit de l'Etat continuant à croître.

Solde public par sous-secteur des administrations publiques (en % du PIB)

	2017	2018	2019
État	- 2,8	- 3,1	- 4,0
Organismes divers d'administration centrale	- 0,1	- 0,1	- 0,1
Administrations publiques locales	0	0,1	0,1
Administrations de sécurité sociale	0,3	0,6	0,8
Solde public	- 2,7	- 2,7	- 3,2

Source : Rapport économique social et financier pour 2019, actualisé à partir des informations fournies par le ministère des comptes publics.

Note : en raison d'arrondis, la somme des sous-totaux peut être légèrement différente du total.

En conclusion, la Cour des Comptes précise que cette prévision pour 2019 comporte de multiples fragilités en omettant de tenir compte notamment d'une croissance française inférieure aux anticipations et qu'il est indispensable pour le Gouvernement au sein de futurs projets de lois financières rectificatives, d'y intégrer de manière « exhaustive et sincère l'ensemble des mesures annoncées ainsi que les conséquences de l'évolution de la situation macro-économique ».



Une situation d'ensemble des finances publiques qui met prioritairement les collectivités locales à l'épreuve

En contrepartie, la recette pour l'Etat reste la même, reporter sur les collectivités territoriales les conséquences de ses objectifs de redressement.

A Etampes comme pour toutes les autres collectivités, cela impose de réinventer continuellement ses modalités d'intervention. Face à la dérive vertigineuse des ressources car depuis 2009, en 10 années, pour Etampes, c'est près de 25M€ de pertes annuelles cumulées, toutes les pistes d'économies sont étudiées afin d'assurer le maintien de la qualité du service public offert aux étampois.

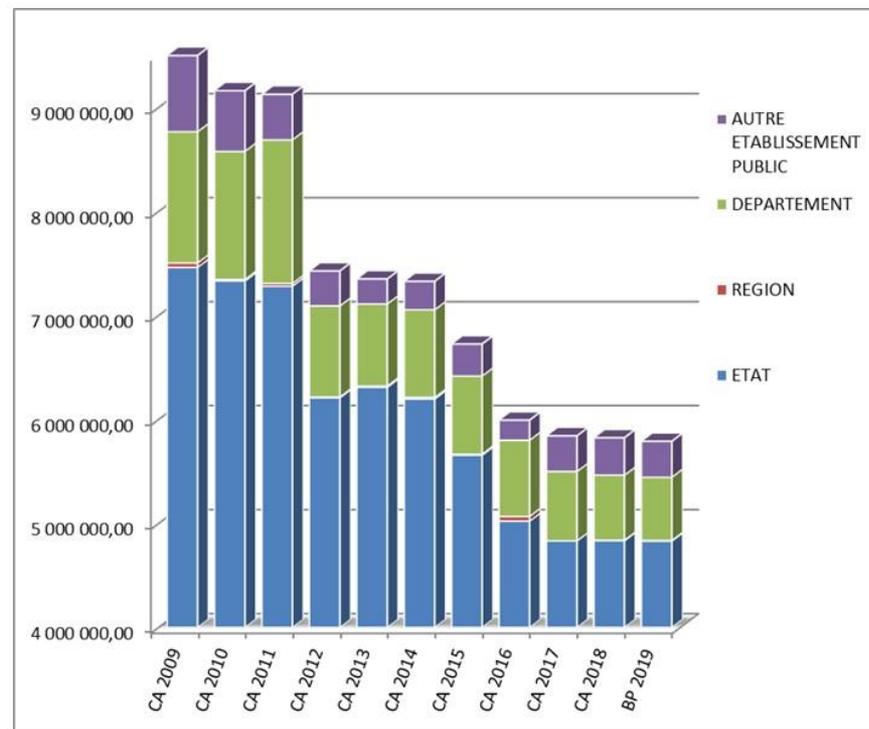
	PERTES ANNUELLES CUMULEES
2010	-371 318,74 €
2011	-777 300,15 €
2012	-2 882 492,66 €
2013	-5 064 790,43 €
2014	-7 269 653,49 €
2015	-10 077 288,16 €
2016	-13 617 032,03 €
2017	-17 307 532,35 €
2018	-21 017 063,98 €
2019	-24 760 244,80 €



Une situation d'ensemble des finances publiques qui met prioritairement les collectivités locales à l'épreuve

De plus, depuis 2018, l'Etat plafonne l'évolution des dépenses de fonctionnement de certaines collectivités locales. Par contractualisation, si l'évolution dépasse le plafond de 1,2 %, les collectivités territoriales concernées verront leurs dotations réduites.

Les collectivités territoriales non concernées par la contractualisation doivent néanmoins conserver ce plafond de 1,2 % comme une ligne de conduite à respecter, tout comme le ratio de désendettement. Etampes s'inscrit dans cette orientation sur la période 2018-2022.





2018-2020 : Les Etampois profiteront de nouveaux équipements publics et d'installations rénovées

L'engagement a été pris et il sera tenu.

Etampes verra en 2019 le commencement des procédures pour offrir un centre social au quartier de la Croix de Vernailles.

L'école Jacques Prévert accueillera de nouveaux locaux afin d'offrir à nos écoliers de nouvelles salles de classe mais également un réfectoire totalement rénové.



Les associations sportives bénéficieront d'équipements rénovés. Sera ainsi inscrit au BP 2019 la réfection du Synthétique Jo Bouillon et l'éclairage et l'entoilage des terrains de tennis couverts du Pont de Pierre.

Les voiries mises à mal par les épisodes neigeux de 2018 et de 2019 feront l'objet d'une opération de remise en état.





2018-2020 : ANRU 2 - Action Coeur de Ville

Plan Local d'Urbanisme - Règlement Local de Publicité

Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine

La révision du PLU, du RLP et de l'AVAP aboutiront en 2019.

Par la mobilisation des Etampois, les orientations fixées par le Conseil Municipal visent un développement urbain partagé, de nouvelles mesures permettant une maîtrise réelle de la publicité et de la protection de notre patrimoine architectural.



A ces outils au service d'un développement harmonieux viennent s'ajouter le dispositif Action Cœur de Ville et l'Opération de Renouvellement urbain du quartier de Guinette.

Autant d'opportunités pour Etampes, le développement de ses quartiers, de l'attractivité de son centre-ville et la modernisation de ses services publics.

Les années 2019-2020 constituent la période de consolidation des objectifs fixés dans les conventions de ces deux dispositifs.





2018-2020 :

Stabilité de la Fiscalité et de la Tarification municipale

Par ces multiples opérations Etampes, assure une stabilité de la fiscalité municipale, un équilibre pluriannuel de ses finances, poursuit sa démarche de contrainte portée sur ses dépenses et sa politique de désendettement.

Que ce soit pour le Budget Principal comme pour les Budgets Annexes, les tarifs des prestations municipales et les taux communaux n'augmenteront pas en 2019.

+0%



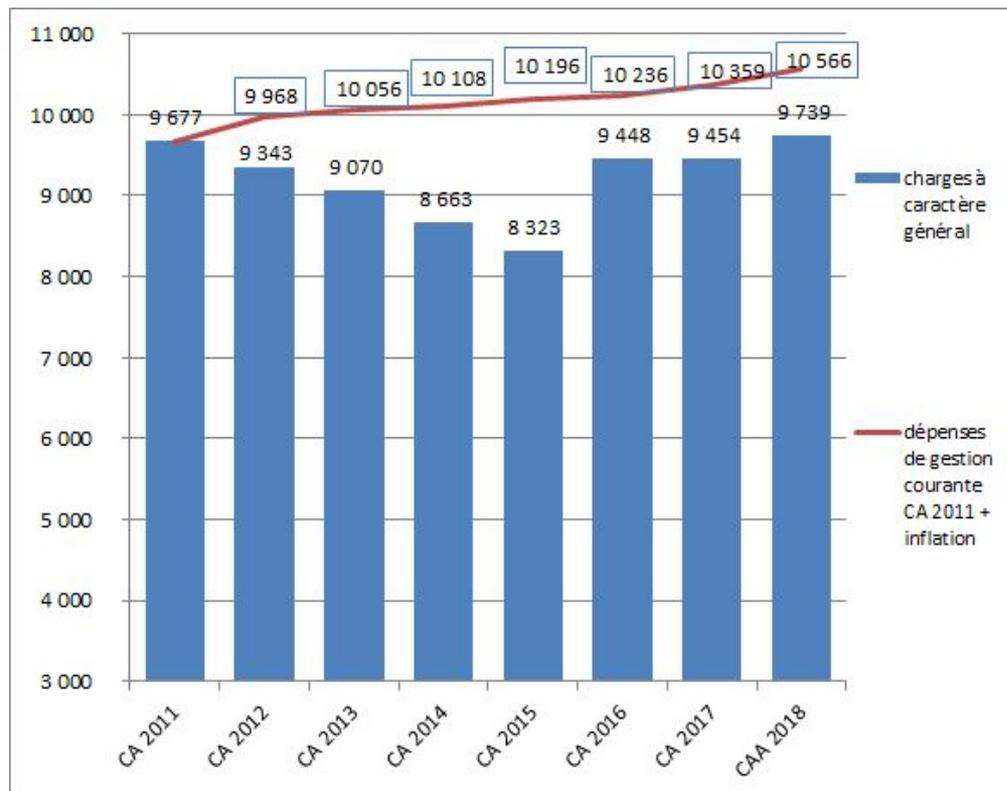


Analyse Rétrospective

Compte Administratif Anticipé 2018

Le Compte Administratif Anticipé 2018 illustre les résultats obtenus en terme de contrainte portée sur les dépenses de fonctionnement.

Revenu à un niveau équivalent à celui connu en 2011, les efforts de gestion ont permis d'obtenir une économie de 7,4 M€ de charges à caractère général en comparaison avec l'évolution de l'inflation.



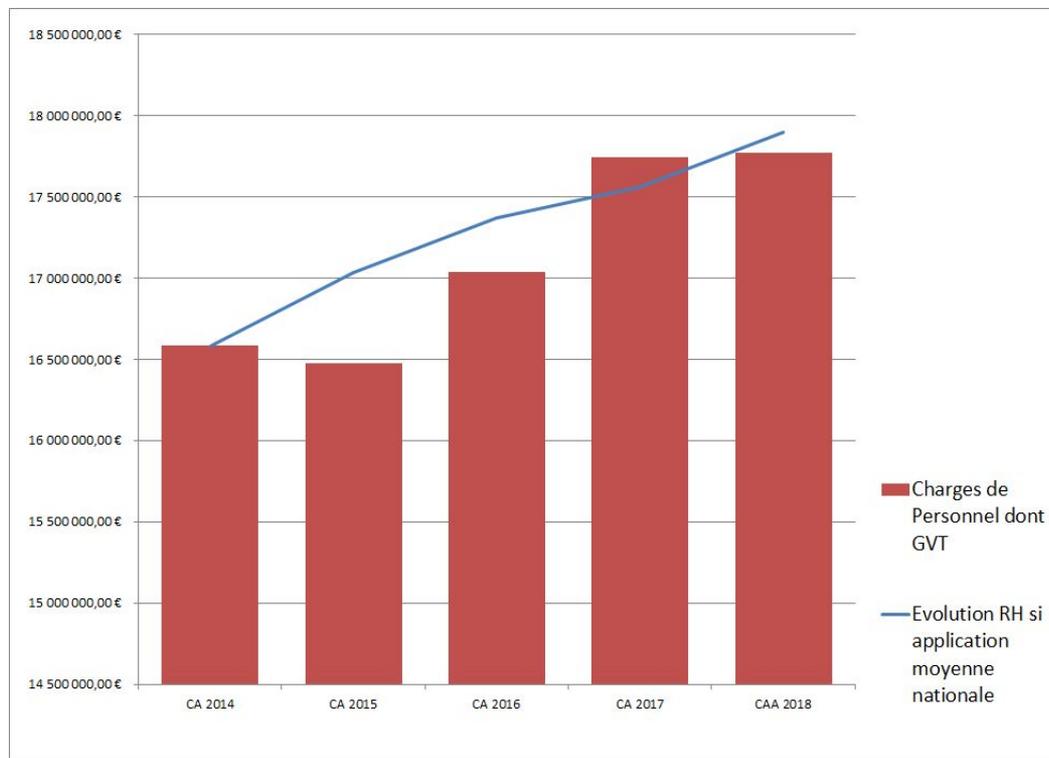


Analyse Rétrospective

Compte Administratif Anticipé 2018

Les charges de personnel ont quant à elles connu une évolution particulièrement maîtrisée.

Dans le complet respect du budget primitif, l'année 2018 a été valorisée afin d'identifier les pistes d'amélioration de la rémunération des agents au travers du développement d'un régime indemnitaire (RIFSEEP) plus efficace et plus équitable.



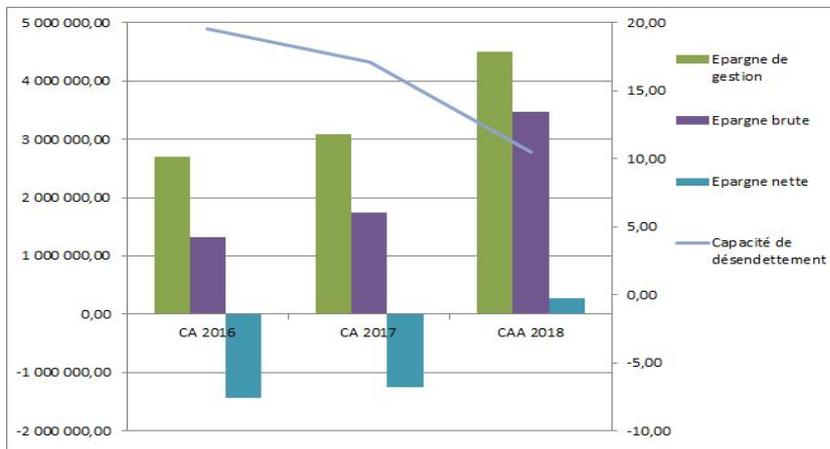
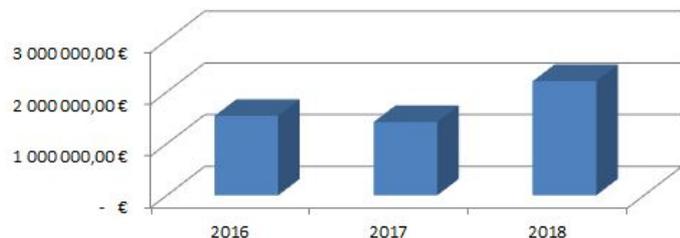


Analyse Rétrospective

Compte Administratif Anticipé 2018

Porté à 2,2 M€, le résultat reporté de fonctionnement est en augmentation de 56% par rapport à celui de 2017.

EVOLUTION DU RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT



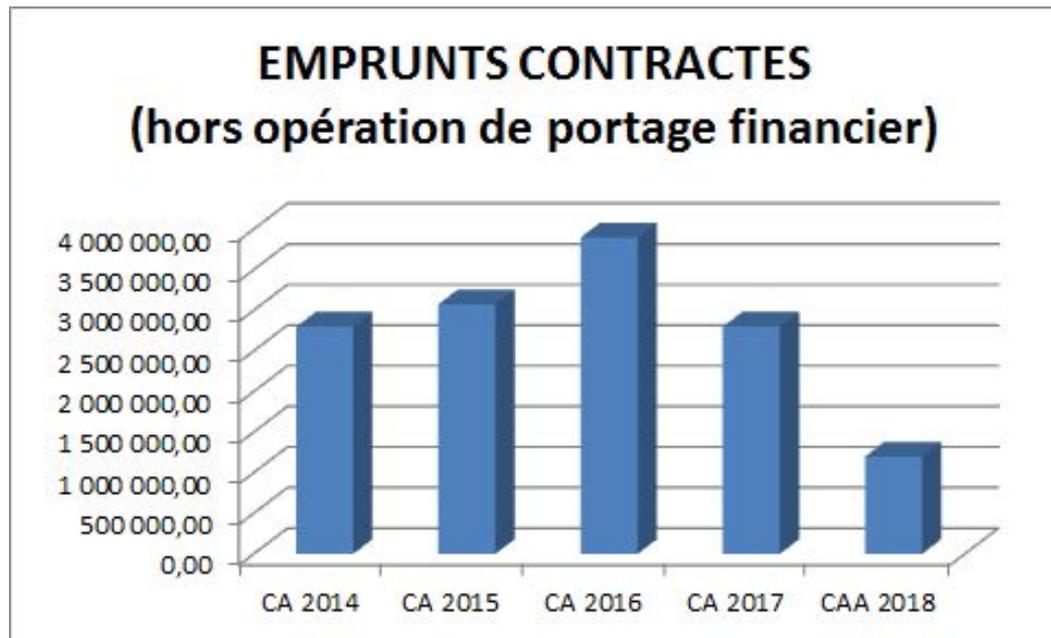
Globalement, la gestion 2018 permet une nette amélioration des indicateurs financiers. L'épargne de gestion et l'épargne brute sont en forte augmentation, quant à l'épargne nette, elle redevient positive, la capacité de désendettement est de 10 années.



Analyse Rétrospective

Compte Administratif Anticipé 2018

De même, exclusion faite de l'opération de portage financier (2,5 M€ d'emprunt *in fine* réalisé pour l'acquisition du Carrefour des Religieuses qui sera remboursé au gré des cessions d'actifs), l'année 2018 se caractérise par un recours au financement bancaire particulièrement maîtrisé (1,2 M€), conforme aux prévisions budgétaires permettant à la commune un désendettement de près de 2 M€ en une année.





Analyse Rétrospective

Compte Administratif Anticipé 2018

L'année 2018 a vu comme principales réalisations, l'acquisition du terrain d'assiette pour le futur Centre des Services Techniques Municipaux, la création d'une salle de classe supplémentaire au sein de l'école Elsa Triolet et la réalisation de la traversée piétonne de la RD 191.

Sans oublier, l'Équipement Public Polyvalent à Vocation Sportive, dernière réalisation prévue à l'Opération de Renouvellement Urbain du quartier Saint Michel.



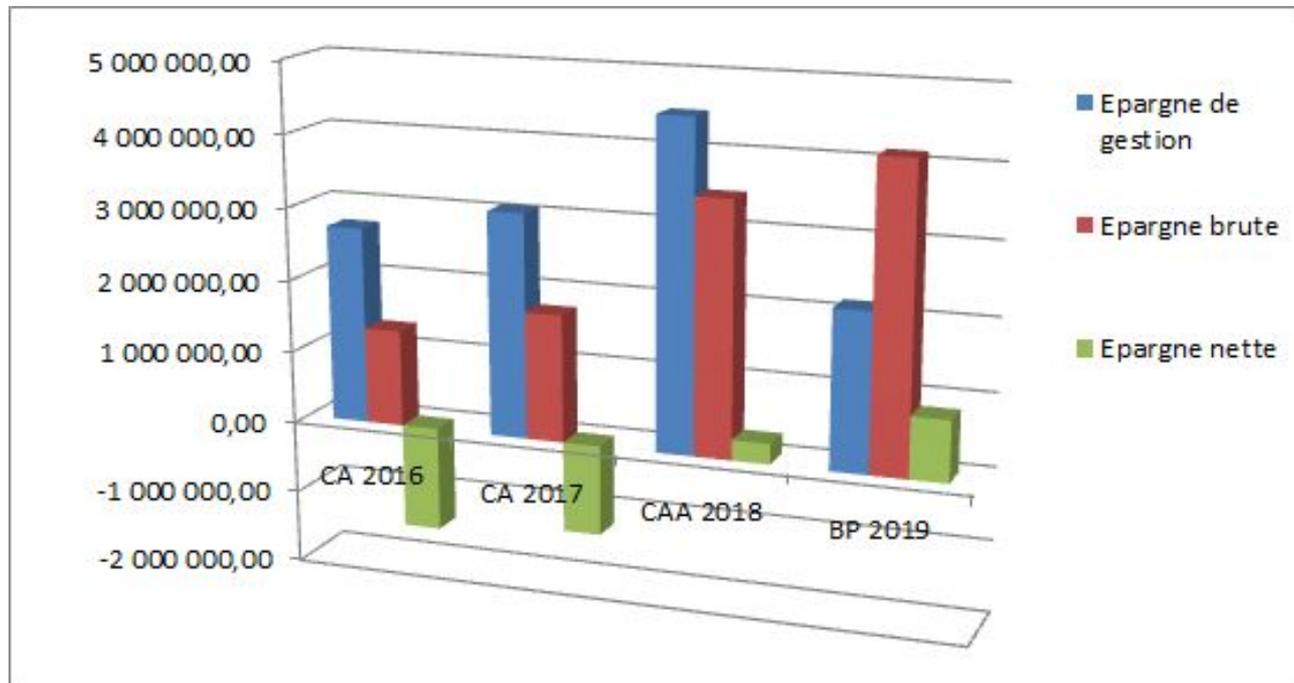


Orientations budgétaires 2019

Éléments prospectifs 2019-2020

L'ensemble des avancées obtenues permet la poursuite de l'optimisation des indicateurs financiers en 2019.

L'épargne nette s'établit à 839 K€ en 2019.

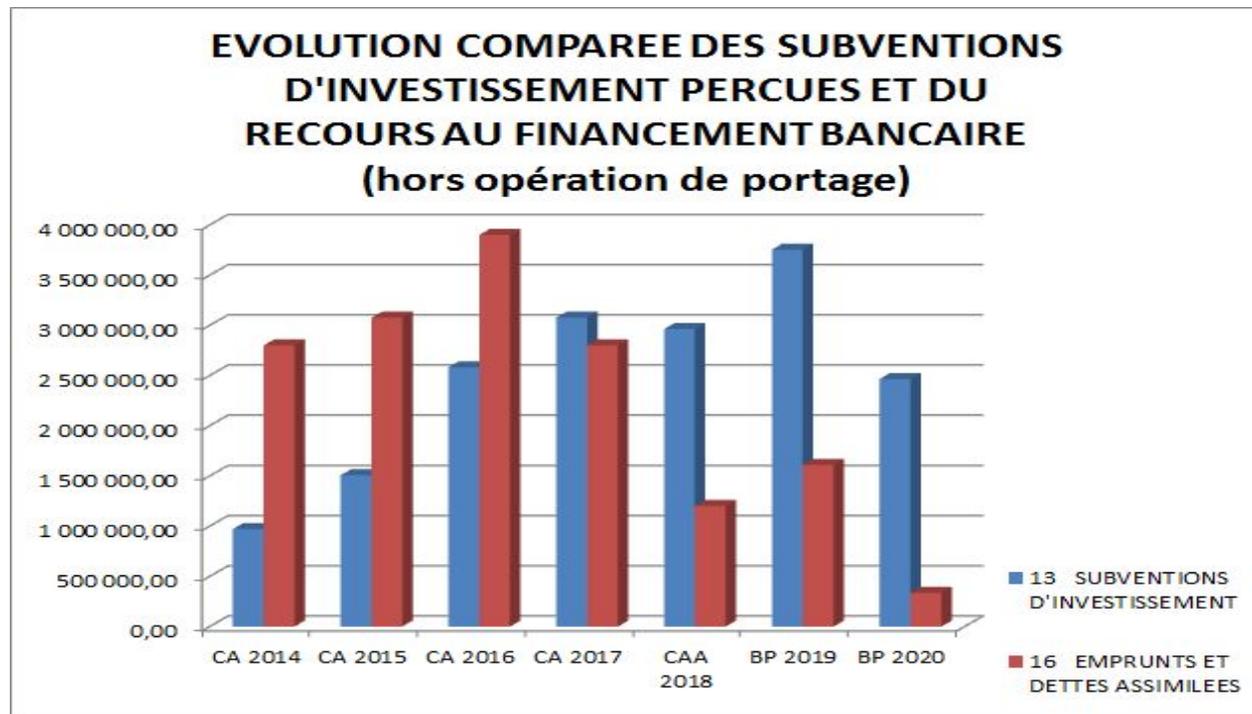




Orientations budgétaires 2019

Éléments prospectifs 2019-2020

Résultat d'une politique de désendettement volontariste, le recours au financement bancaire reste marginal sur la période 2019/2020 et connaît une évolution inverse à celle constatée pour les subventions perçues en investissement.

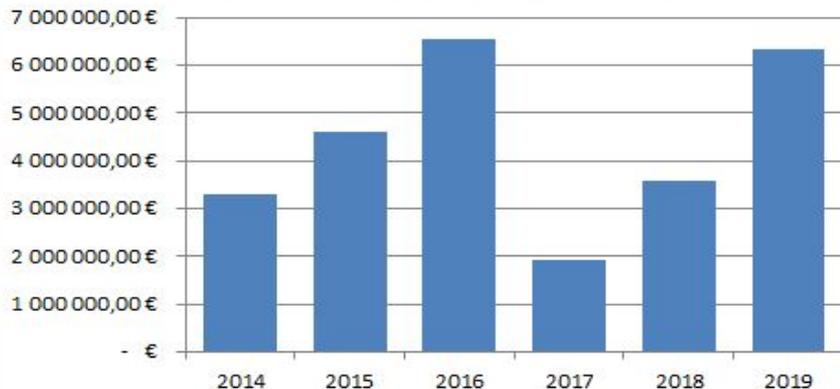




Orientations budgétaires 2019

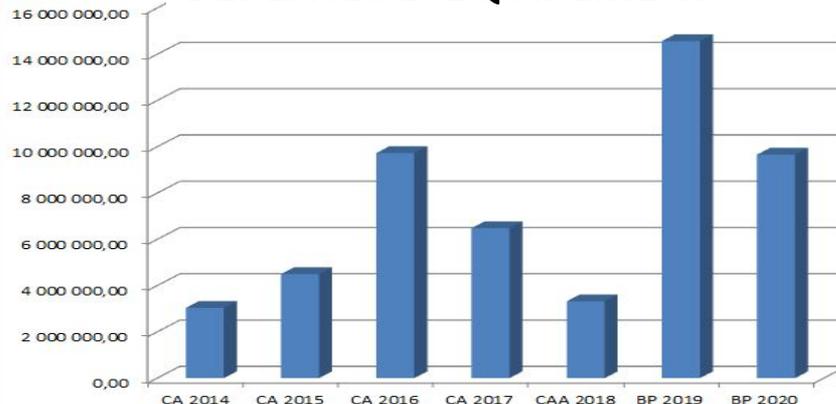
Éléments prospectifs 2019-2020

AUTOFINANCEMENT DEGAGE AU BP



En conséquence, le recours accru à l'autofinancement impacte ponctuellement la capacité de désendettement qui connaît une évolution maîtrisée la faisant évoluer de 21,8 en 2019 à 17,43 années en 2020.

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT



L'autofinancement dégagé au BP 2019 s'établit à 8,2 M€ et permet de financer 14,5 M€ de dépenses d'équipement. Répartis entre 5,77 M€ de restes à réaliser de 2018 et 8,8 M€ de projets nouveaux, l'année 2019 comptera 14,5 M€ de dépenses d'équipement



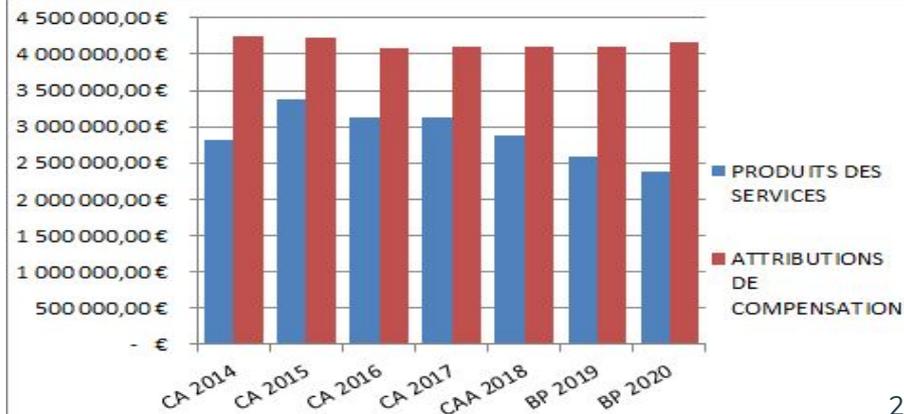
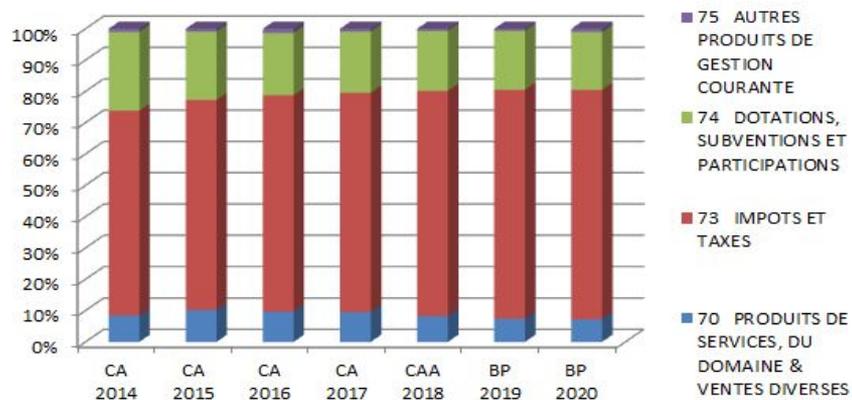
Orientations budgétaires 2019

Éléments prospectifs 2019-2020

Les orientations fixées en 2018, assurent un maintien des grands équilibres sur la période comme l'illustrent les variations des dépenses et des recettes de fonctionnement.

Dans le cadre de l'évolution des relations financières entre la Ville d'Etampes et la CAESE, il convient d'indiquer la prise en compte des éléments suivants :

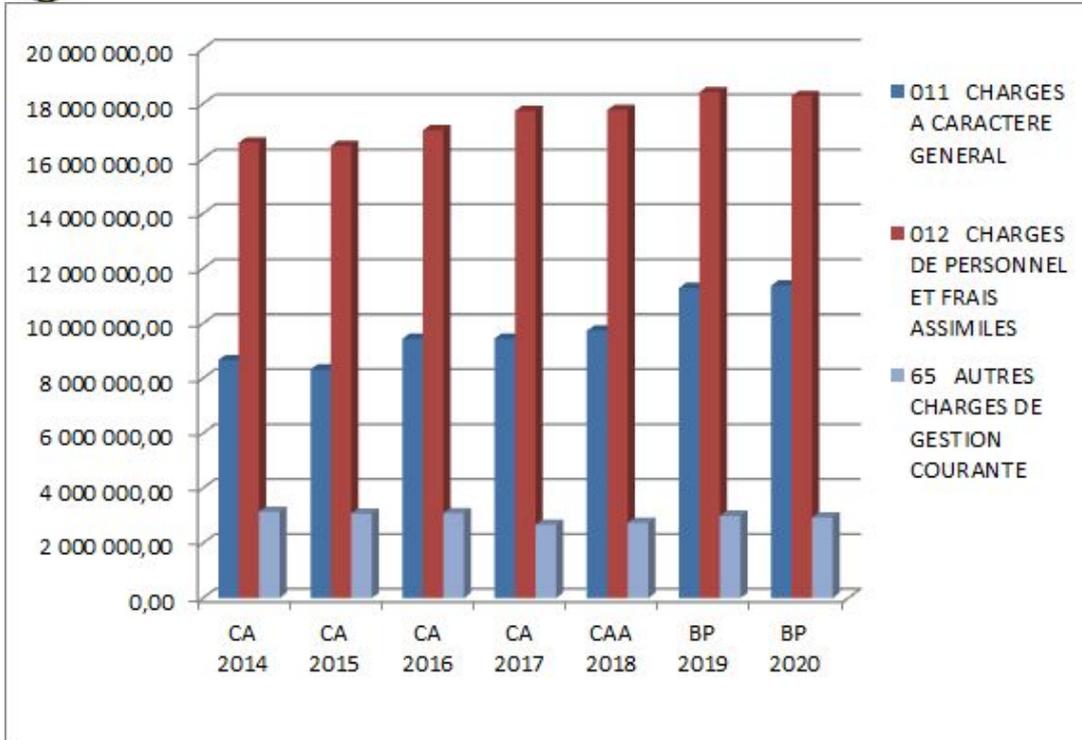
- Arrêt du fonctionnement par service mutualisé pour le secteur des Ressources Humaines, environnement et urbanisme, administration générale, sport, informatique, finances, comptabilité et facturation, conduisant au transfert de personnel ainsi qu'à une réduction des recettes associées.
- Mise en place d'un pacte financier et fiscal permettant un retour de la dynamique de la fiscalité économique d'Etampes





Orientations budgétaires 2019

Éléments prospectifs 2019-2020



Sur la période 2019-2020, la contrainte portée sur la section de fonctionnement permettra de maintenir les grands équilibres budgétaires et assurer un autofinancement suffisant pour poursuivre le désendettement sur le même rythme que celui constaté en 2018.



Orientations budgétaires 2019

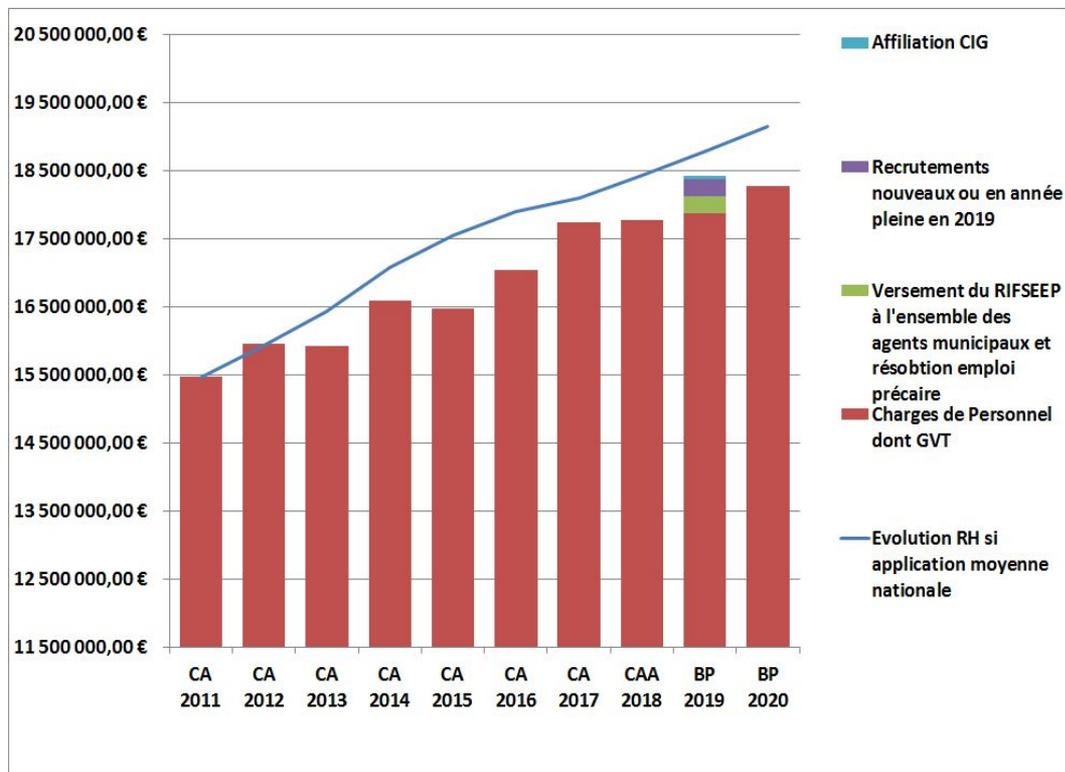
Éléments prospectifs 2019-2020

Cette prévision intègre 180 K€ pour financer l'application du RIFSEEP à l'ensemble des agents pouvant en bénéficier.

De même, seront poursuivies les mesures de déprécarisation et de titularisation pour les agents dont la situation personnelle le permet.

Pour participer au financement de ces décisions, les élus ont décidé de continuer à montrer l'exemple.

En complément de la baisse 10% décidée en 2014, une réduction complémentaire de 7% sera effectuée sur les indemnités perçues par chaque élu.





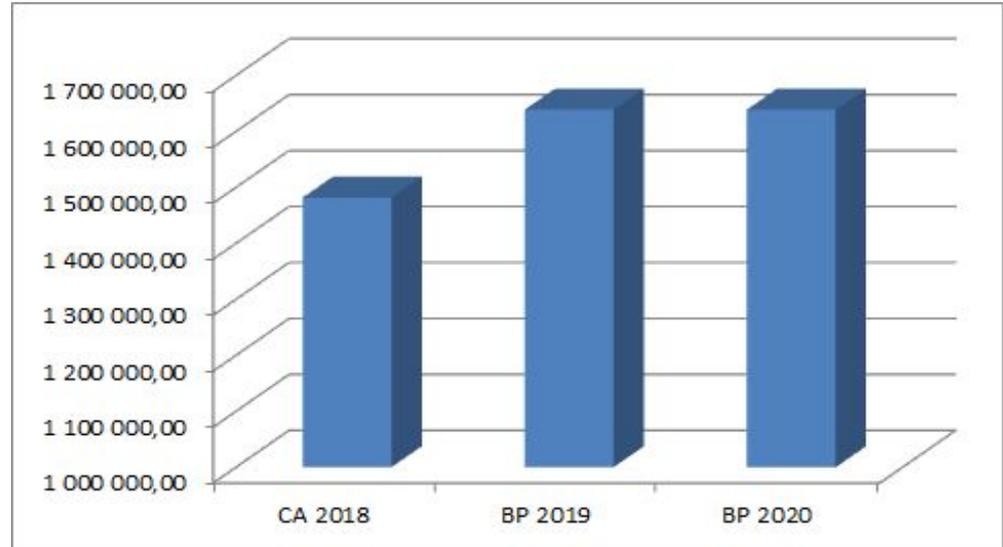
Orientations budgétaires 2019

Éléments prospectifs 2019-2020

Etampes au soutien de ses habitants

Parce que l'action publique c'est avant tout défendre ceux qui en ont le plus besoin.

La subvention versée au CCAS sera en hausse de 150 K€ par rapport aux réalisations de 2018.

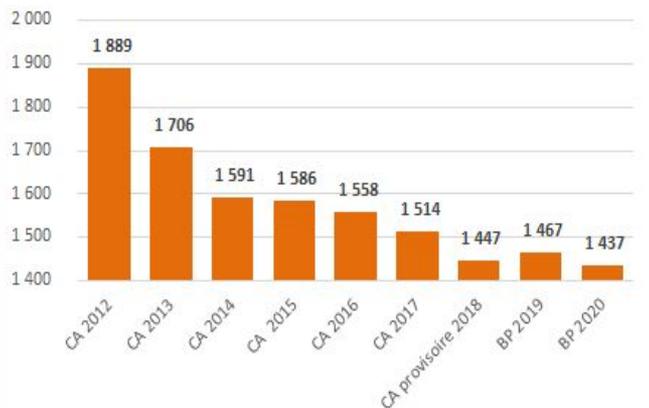




Orientations budgétaires 2019

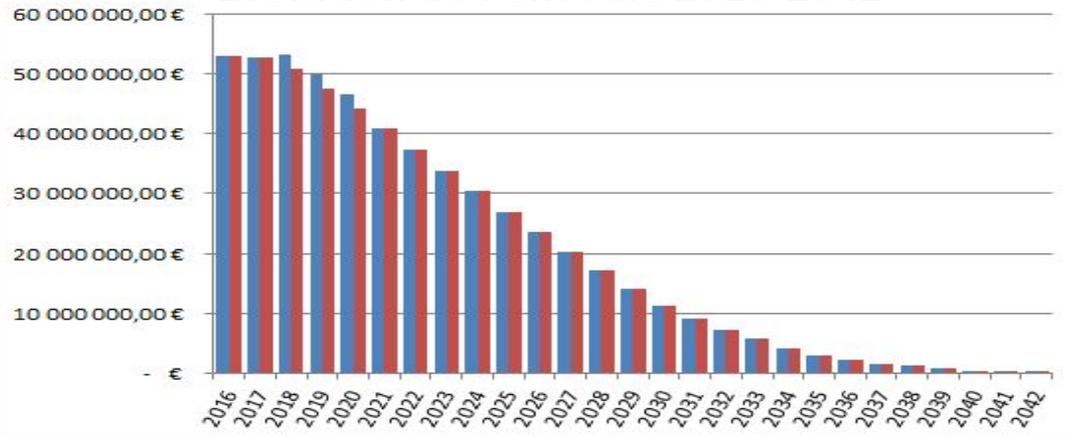
Éléments prospectifs 2019-2020

Charges financières 2012-2019



Depuis 2011, l'évolution des charges d'intérêt représente 2 354 K€ d'économies.

Evolution de l'encours 2016-2042



Cette présentation de l'évolution de l'encours de dette illustre la politique de désendettement poursuivie et permet d'isoler l'opération de portage financier (compris dans l'histogramme bleu) liée au déménagement des services techniques et administratifs n'entrant pas au capital de la dette.



Orientations budgétaires 2019

Les principaux investissements de 2019

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2019 (RAR 2018 ET BP 2019)

ACQUISITION CARREFOUR DES RELIGIEUSES	3 745 000,00 €
ACQUISITION MOBILIER SCOLAIRE	65 000,00 €
ACQUISITION VEHICULES SERVICES	165 000,00 €
CONSTRUCTION EPPVS	847 877,70 €
EQUIPEMENT DES SERVICES	160 410,52 €
EXTENSION GROUPE SCOLAIRE JACQUES PREVERT	1 921 993,06 €
MQ CROIX DE VERNAILLES PHASE 1	665 000,00 €
PATRIMOINE HISTORIQUE	294 808,18 €
REALISATION DOCUMENTS PLU, RLP et AVAP	202 065,50 €
RECONSTRUCTION CLUB HOUSE RUGBY CLUB SUITE INCENDIE	278 588,74 €
REFECTION SYNTHETIQUE JOE BOUILLON	395 545,00 €
REFECTION TERRAINS DE TENNIS DU PONT DE PIERRE	167 748,00 €
RENOUVELLEMENT HORODATEURS / VIDEO-PROTECTION	244 000,00 €
RUE JEAN COUREAU	300 000,00 €
RUE SAINT JEAN	1 200 000,00 €
SOLDE ACQUISITION TERRAIN CTM	275 000,00 €
STREETWORKOUT CROIX DE VERNAILLES	55 297,00 €
TRAVAUX ARRÊTS DE BUS	203 000,00 €
TRAVAUX D'ACCESSIBILITE	87 487,62 €
TRAVAUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES	207 544,72 €
TRAVAUX VOIRIE TROTTOIRS	805 605,00 €





Orientations budgétaires 2019

Les principaux investissements de 2019



Travaux au sein
de l'Église Saint Martin

Reprise de chaussée
suite aux événements neigeux
de 2018 et 2019



Extension
de l'école Jacques Prévert



Orientations budgétaires 2019

Les principaux investissements de 2019

Stade Jo Bouillon

Réfection du Synthétique et
transformation des terrains
d'entraînement



Exemple d'installation
de StreetWorkout
Croix de Vernailles

Stade du Pont de Pierre

Passage en LED pour l'éclairage et
réfection de l'entoilage des terrains
couverts des terrains de tennis et
construction d'un Club House pour le
Rugby Club





Orientations budgétaires 2019

Les principaux investissements de 2019



VIDÉOPROTECTION:

En 2019, la remise en état de noeud de raccordement rendue nécessaire suite à un incendie volontaire permettra le passage au numérique de plusieurs caméras.

2019 verra également l'implantation de caméras de vidéoprotection notamment au sein du Quartier Saint Pierre.





Orientations budgétaires 2019

Éléments prospectifs 2019-2020

BUDGETS ANNEXES EAU ET ASSAINISSEMENT

Le résultat reporté de 2017 du budget eau n'intègre pas la baisse des tarifs de 50% effectuée en 2018. Conséquence de la perception de recettes par avances versées par le Trésors Public, l'exécution 2018 ne permet d'isoler le bénéfice pour les Etampois de cette décision municipale de diminuer la surtaxe communale.

Pour autant, le projet d'interconnexion avec Ormoy la Rivière, après les études réalisées en 2018 passera en phase opérationnelle en 2019 et sera identifié au sein de la section d'investissement et financé sans recours au financement bancaire.

En conséquence, le Budget annexe d'eau potable conservera le même niveau que celui défini en 2018 tant pour les dépenses que pour les recettes de fonctionnement.

Le budget annexe assainissement connaît le même décalage dans la prise en compte de la diminution de la surtaxe assainissement et conservera les grands équilibres constatés en 2018. La planification du SDA permet de conserver les grands équilibres budgétaires constatés en 2018.



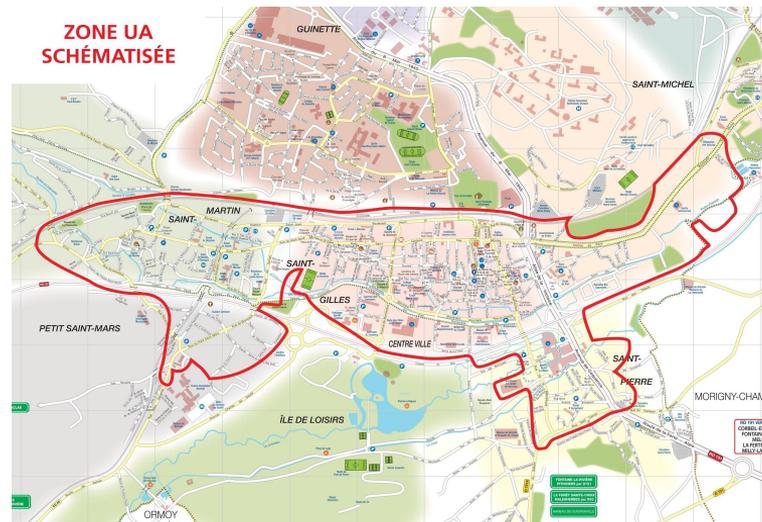
Orientations budgétaires 2019

Défendre le bien-vivre à Etampes

Pour agir face aux logements indignes et contrôler la qualité de toute habitation avant sa mise sur le marché, Etampes s'engage dans la mise en place du permis de louer et du permis de diviser.



Pour aller plus loin, une Charte de bon comportement sera signée avec tous les partenaires de l'immobilier (Syndic, Notaires, Agences immobilières, etc...)





Orientations budgétaires 2019

Faciliter la vie des Etampoises

Le doublement du Parc Relais est devenu une réalité.

Le nouveau parking comptera 487 places ! Par sa fermeté, Etampes a su obtenir sa gratuité pour les abonnés Navigo. Promesse tenue !

Un projet de micro-crèche venant compléter cette amélioration du quotidien des usagers du train à l'étude.





Orientations budgétaires 2019

Faciliter la vie des Etampois

Le Dispositif Coup de Pouce du BIJ, a fait ses preuves. En 2019, ce sera encore près de 80 jeunes qui en bénéficieront !

Mais le BIJ c'est aussi un acteur de l'éducation à la citoyenneté, de l'emploi, de la formation, la preuve par les chiffres de 2018:

295 jeunes reçus pour du job : 79% satisfaits

191 jeunes pour une alternance : 54% placés

564 demandeurs d'emploi reçus : 74% satisfaits

32 demandes de service civique ayant abouties

546 demandes d'accompagnement pour trouver un lieu de stage traitées





Orientations budgétaires 2019

L'enseignement supérieur arrive à Étampes

Fort d'une volonté affirmée de longue date, Étampes est enfin fière d'annoncer l'officialisation de l'ouverture d'une classe d'enseignement supérieur au 1^{er} septembre 2019 au sein des locaux de la Maison de l'Enseignement.

Une antenne de l'IUT de Brétigny sur Orge ouvrira une classe d'alternance pour la formation de professionnels spécialisés dans la gestion des Ressources Humaines.

En collaboration avec Faurecia, l'Hôpital Barthélémy Durand, le Centre Hospitalier du Sud Essonne et la ville d'Étampes participera activement à l'orientation de ces alternants pour répondre aux demandes d'une filière en recherche de compétences.





Orientations budgétaires 2019

La Culture, L'art et L'histoire



Les Samedis de l'Histoire

En complément de la saison culturelle théâtrale développée depuis septembre 2017, Etampes et l'association des Amis des Archives d'Etampes et de l'Essonne propose un cycle de conférences dans les salons de l'Hôtel de Ville.

3 samedis par mois, venez redécouvrir l'Histoire des Civilisations, de l'Art et du Patrimoine, l'Histoire des idées ou des Institutions

ETAMPES



ETAMPES *Ma Ville*

C'est à l'unisson que nous avancerons



ROB 2019 : ANNEXES

❖ Dépenses de personnel

En application des nouveaux principes énoncés par la loi portant Nouvelle organisation Territoriale de la République (NOTRe), retranscrits dans l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et selon le décret n°2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu et modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire, ce dernier doit contenir une présentation rétrospective et prospective des emplois et effectifs.

1. Evolution des dépenses de personnel

1.1) Evolutions des dépenses depuis 2016





ROB 2019 : ANNEXES

La prévision budgétaire pour 2019, à hauteur de 18 427 990 €, est la conséquence de plusieurs facteurs.

Tout d'abord, les décisions de recrutement en 2018 permettant de se doter :

- d'un Directeur des services techniques,
- de renforcer les ASVP suite au développement du stationnement payant,
- de renforcer l'équipe des Ressources Humaines,
- la poursuite de la résorption de l'emploi précaire en continuant à proposer aux agents horaires un passage en CDD, ou de mises en stage.

Par ailleurs, au cours de l'année 2018, 16 agents ont été mis en stage, soit au regard de leur ancienneté soit en raison de leur réussite à concours et 61 agents de catégorie C ont bénéficié d'un avancement de grade.

A ces éléments viennent s'ajouter les recrutements envisagés pour :

- le déploiement du dispositif Action Cœur de Ville,
- le renfort au sein de la Police Municipale
- le renouvellement des équipes techniques spécialisées dans le secteur régie Bâtiment.



ROB 2019 : ANNEXES

Dans le cadre du débat d'orientations budgétaires 2019, les prévisions en dépense de personnel sont à la hausse, tout en marquant la volonté de maîtrise de la masse salariale.

Elles résultent de plusieurs dispositions :

- ★ Les variations de taux de cotisations imposées par le Gouvernement à compter du 1^{er} janvier 2019 avec principalement l'augmentation de 1,5 % du montant brut horaire du SMIC
- ★ L'impact au 1^{er} janvier 2019 de la mise en œuvre des mesures du protocole relatif aux parcours professionnels, carrières et rémunération (PPCR) qui s'est traduite par une hausse des traitements de la quasi-totalité des agents catégorie A-B-C. Les agents non titulaires permanents recrutés sur un échelon des grilles des fonctionnaires bénéficiant également de cette revalorisation.
- ★ Le non renouvellement au 1^{er} avril 2019 de certaines conventions de mises à dispositions de service avec la CAESE (Ressources Humaines, environnement et urbanisme, administration générale, sport, informatique, finances, comptabilité et facturation) avec la mutation à la CAESE de 2 agents du services Ressources Humaines, 2 agents du service financier, 1 agent du service facturation, 1 agent technique et un redéploiement des agents municipaux dans de nouveaux secteurs d'activité en fonction de leur niveau de compétence et des besoins des services. Seront renouvelées les conventions de mises à disposition des services voirie, manutention, espaces verts, équipements publics, imprimerie, garage, restauration, entretien, fêtes et cérémonies.
- ★ L'engagement de l'équipe municipale d'accorder le nouveau régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise, et de l'engagement Professionnel pour les agents pouvant y prétendre et qui n'en bénéficiaient pas et ceci pour un montant estimé à 180 000 €.
- ★ L'impact financier de l'affiliation volontaire partielle au Centre Interdépartemental de Gestion ayant fait l'objet d'une délibération en janvier 2019.



ROB 2019 : ANNEXES

1.2) Traitement indiciaire et régime indemnitaire

	2016	2017	2018	DOB 2019
Rémunération principale titulaires	6 757 405,41 €	6 942 659,62 €	6 997 314,53 €	7 239 765 €
Autres rémunérations titulaires : NBI, SFT, IR, primes	1 989 933,05 €	1 972 909,96 €	1 973 503,50 €	2 258 257 €
Dont NBI	89 453,93 €	102 297,82 €	119 926,54 €	120 733,36 €
Rémunération non titulaires	2 885 153,74 €	3 184 357,81 €	3 091 379,68 €	3 164 390 €
Autres rémunérations : contrats aidés, apprentis	53 267,64 €	54 823,52 €	73 456,22 €	71 810 €

1.3) Autres charges

	2016	2017	2018	DOB 2019
Médecine préventive/ analyses/ Comité Médical/ Commission de Réforme	38 757,10 €	40 928,95 €	43 025,93 €	44 211 €
Assurance du personnel	148 989,89 €	151 247,16 €	159 000 €	155 000 €
FIPHFP	8 692,64 €	9 211,94 €	20 352, 27 €	30 000 €



ROB 2019 : ANNEXES

Sont recensées dans le tableau suivant les heures supplémentaires et les heures complémentaires.

Heures supplémentaires et complémentaires rémunérées			
2015	2016	2017	2018
406 898,27 €	467 538,14 €	487 047,78 €	469 246,05 €

2. La structure des effectifs

2.1) Répartition des femmes et des hommes, titulaires et stagiaires, par filière, sur emplois permanents (au 31/12/2018)

	Femmes	Hommes	Total
Filière administrative	85	20	105
Filière technique	74	103	177
Filière animation	7	7	14
Filière culturelle	0	1	1
Filière sociale	0	0	0
Filière médico-sociale	22	3	25
Filière sportive	0	5	5
Filière police municipale	0	8	8
Filière autres	2	0	2
TOTAL	190	147	337



ROB 2019 : ANNEXES

2.2) Répartition des femmes et des hommes, non titulaires, par filière, sur emplois permanents (au 31/12/2018)

	Femmes	Hommes	Total
Filière administrative	2	2	4
Filière technique	13	16	29
Filière animation	1	4	5
Filière culturelle	0	0	0
Filière sociale	0	0	0
Filière médico-sociale	0	0	0
Filière sportive	0	0	0
Filière police municipale	0	0	0
Filière autres	0	0	0
TOTAL	16	22	38

2.3) Pyramide des âges (au 31/12/2018)

	Femmes	%	Hommes	%
+ 50 ans	90	47,37%	57	38,78%
40 à 50 ans	63	33,16%	43	29,25%
30 à 39 ans	25	13,16%	32	21,77%
- 30 ans	12	6,32%	15	10,20%
Total	190	100%	147	100%

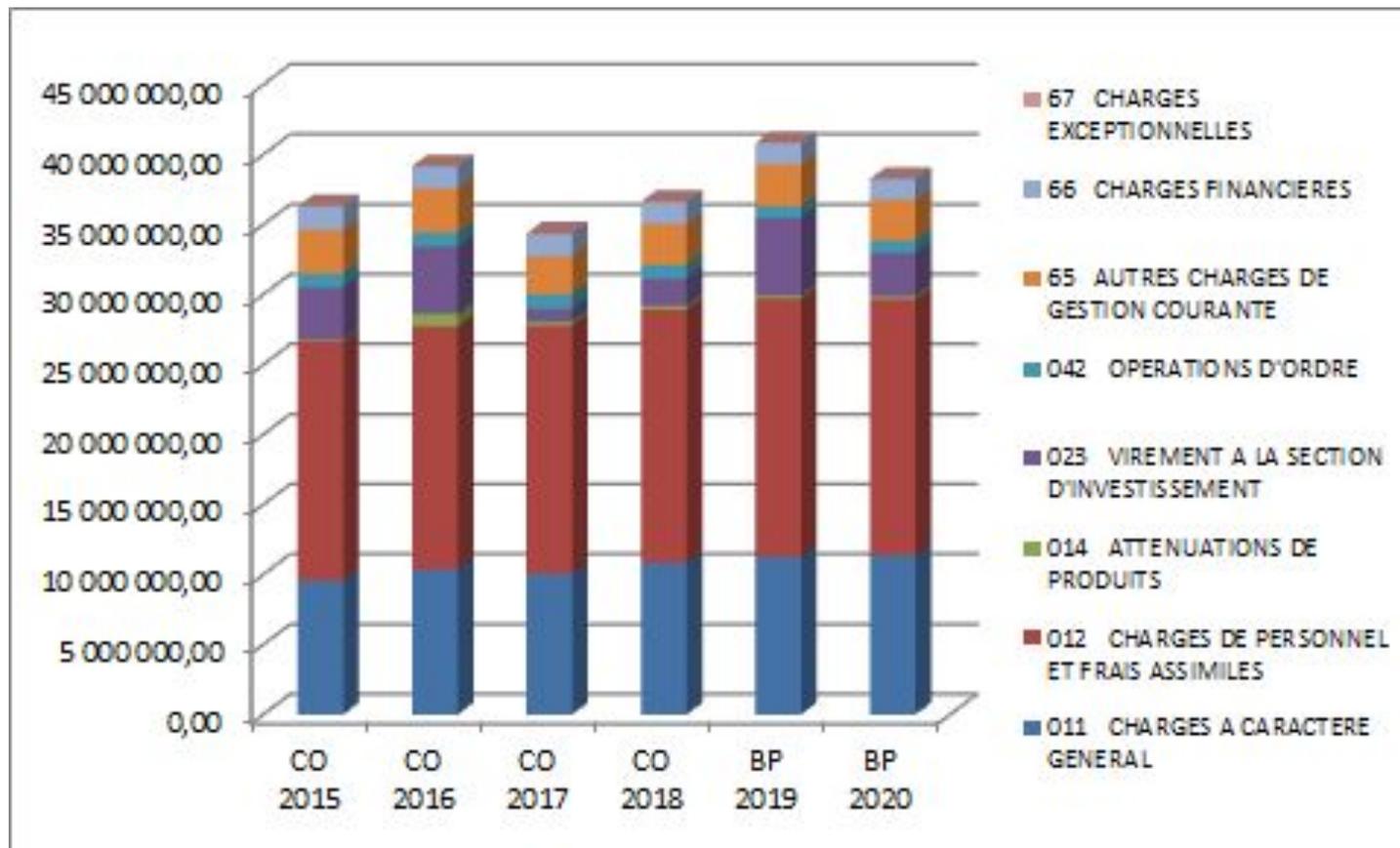
2.4) Le temps de travail

Le temps de travail effectif conformément aux éléments du bilan social se présente de la manière suivante :

	2016	2017	2018	Prévision 2019
Heures réalisées	869 967,68	898 531,31	897 620,66	897 227,76



ROB 2019 : ANNEXES





ROB 2019 : ANNEXES

